

LA GAZETTE

de Sivry-Courtry
lagazette@seine-et-marne.fr

N° 38

Mai-Juin 2008



Dans quelques semaines, Madame Michèle Pledet et Monsieur Didier Rinck prendront leur retraite. Tous deux sont bien connus puisqu'ils enseignent dans l'école du village depuis 29 ans pour Madame Pledet et 10 ans pour Monsieur Rinck.

Monsieur Rinck est arrivé en 1998 en qualité de professeur des écoles niveau CM1/CM2 et directeur de l'école primaire en remplacement de Madame Vandaële qui prenait sa retraite. Il est connu pour son amour du rugby, son engagement sportif au club de rugby de Melun et sa préférence pour le Stade Français qui le mettait forcément de bonne humeur lors de leurs victoires. C'est donc Monsieur Rinck qui a fait entrer le rugby à l'école de Sivry-Courtry faisant en passant quelques émules très motivés. Monsieur Rinck est connu pour son esprit sportif, encourageant les uns, consolant les perdants, mais aussi pour son humour, sa décontraction, sa gentillesse et son expérience éducative.

Madame Pledet est arrivée en 1979 à l'école de Sivry-Courtry. Elle a enseigné principa-

lement en CE1/CE2 et quelquefois en CM1. C'est une enseignante souriante et discrète qui est appréciée pour sa patience, sa gentillesse, sa douceur et sa grande compétence. De plus, elle a préparé avec constance de nombreuses fêtes du printemps, de nombreux spectacles de fin d'année et les idées ne manquaient pas. Madame Pledet, depuis peu grand-mère, va pouvoir se consacrer avec bonheur à son petit-fils.



La classe de Mme Pledet en 1995

Monsieur Rinck et Madame Pledet vont bientôt quitter l'école de Sivry-Courtry où ils ont travaillé en bonne entente dans la préparation des activités et la surveillance de l'étude du soir. Néanmoins Monsieur Rinck n'a jamais pu décider Madame Pledet à venir marcher 20 minutes tous les midis !

Nous les remercions pour leur engagement auprès de nos enfants - nombreux à garder un excellent souvenir - et nous leur souhaitons une très bonne retraite.

À l'occasion de leur départ, la municipalité offrira le verre de l'amitié le vendredi 27 juin à 18h30 dans la cour de l'école primaire.

Marie-Paule Monchaux, Conseillère Municipale

- La commune organise le samedi 17 mai à 21h00, salle polyvalente, une soirée jazz avec le Christine Caldi quintet. Le prix d'entrée sera de 10 euros, une coupe de champagne offerte. Du champagne et des jus de fruits seront en vente tout au long de la soirée. Vous pouvez réserver en mairie au 01 64 52 07 28.
- Vous pouvez dès maintenant vous inscrire en mairie pour le concours des maisons fleuries. Seuls les candidats inscrits pourront prétendre à un classement.
- La benne à déchets verts est de nouveau à votre disposition, du lundi au samedi, de 13h30 à 18h30, à l'emplacement habituel, dans le chemin situé rue du calvaire. Nous vous rappelons que vous ne devez déposer dans cette benne uniquement les produits des tontes et des élagages. Les grandes branches et les autres déchets doivent être apportés à la déchetterie du Châtelet-en-Brie.
- Les horaires d'ouverture de la déchetterie du Châtelet-en-Brie sont les suivants : du lundi au vendredi de 15h00 à 19h00, le samedi de 10h00 à 19h00, le dimanche de 10h00 à 13h00.
- L'agence Postale sera fermée 3 semaines au mois d'août pour congés.
- Les prochains ramassages des encombrants sont prévus les 6 juin, 5 septembre et 5 décembre.
- N'oubliez pas le traditionnel vide grenier à la belle allée le 18 mai. Vous pouvez vous inscrire en mairie au 01 64 52 07 28.
- N'oubliez pas que l'opération sécurité vacances mise en place par la gendarmerie reste en vigueur toute l'année. Vous pouvez retirer le formulaire de renseignements destiné à la gendarmerie en mairie, nous le ferons suivre.
- Nous vous rappelons que les feux dans les jardins sont interdits depuis le 1er mars.
- L'utilisation des engins à moteur dans les jardins est autorisée de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00 tous les jours sauf le dimanche après-midi et les jours fériés.
- Le recensement militaire est obligatoire. Vous devez vous présenter au secrétariat de la mairie muni **de votre carte d'identité et du livret de famille de vos parents** à partir de la date de vos 16 ans et avant la fin du 3^{ème} mois suivant cette date. **N'oubliez pas que l'attestation de recensement est indispensable pour l'inscription à tout examen.**
- Nous faisons une nouvelle fois appel à votre civisme. Ne laissez pas vos chiens faire leurs besoins n'importe où dans la commune, les trottoirs comme la belle allée ou la pelouse devant les tennis doivent rester propres et les enfants doivent pouvoir jouer sans marcher dans les crottes de chiens.
- Des abribus pour la ligne Seine-et-Marne Express (46) ont été commandés, nous les installerons dès réception.
- La kermesse de l'école Sainte-Marie se déroulera le samedi 21 juin.
- La compagnie du point du jour sera présente à Sivry-Courtry pour une représentation théâtrale le 18 octobre.

 ETAT CIVIL 

Naissances

GUIRAO Lara, Julie, Amélie le 22 janvier 2008
LAURENT Charlotte, Danielle, Anne-Marie le 10 février 2008
GALVAING Charlize, Célestine le 20 mars 2008
MONTEIRO Eva, Olivia le 25 mars 2008
LEBON Mathys, René, Max le 4 avril 2008

Mariages

MONCHAUX Laurent, Jean-Pierre et PRIGENT Aurélie le 19 avril 2008

Décès

VITAL Christian, André-Marie, Emmanuel le 30 janvier
DAGUET Alain, Auguste, René, Charles le 9 février

● ● ● ADSL ●

La rencontre entre Madame le Maire et France Télécom laisse entendre que le dossier ADSL est en bonne voie. France Télécom envisage de desservir Sivry-Courtry en haut débit courant 2009 après de lourds travaux d'aménagement qui seront entièrement à sa charge.

Nous faisons de cet objectif une priorité et après un premier contact positif nous poursuivons nos efforts avec confiance.

● ● ● SOCIAL ●

Madame Claudine Collignon, conseillère municipale, sera à votre disposition tous les mardis après-midi de 14h00 à 16h00, sur rendez-vous auprès du secrétariat de mairie au 01 64 52 07 28, pour les

personnes ayant des difficultés pour monter des dossiers : APA, aide à domicile, aide sociale, impôts, caisses de retraites et tous autres dossiers administratifs.

● ● ● CARNAVAL ●



Le " Bonhomme de l'Hiver " a accompagné les enfants des écoles maternelle et primaire dans les rues de la commune à l'occasion du traditionnel carnaval qui marque l'arrivée du printemps. Même si c'est dans le froid que s'est déroulée cette fête le samedi 12 avril, l'hiver est bien mort, vive le printemps !



● ● ● ENVIRONNEMENT ●

Les fourmis marquent leur chemin par des traces d'odeurs. Si celles-ci manquent, elles ne peuvent plus s'orienter. Déposez des moitiés de citrons à quelques endroits stratégiques. Ainsi, vous les empêcherez de passer sans employer d'insecticides

nuisibles pour l'environnement... Et votre santé. En cas d'invasion massive, vous pouvez utiliser des insecticides à base de végétaux comme le pyrèthre ou la roténone.

● ● ● PUPILLES DE LA NATION ●

L'association Nationale des Pupilles de la Nation, des Orphelins de Guerre et du Devoir recherche des pupilles de la nation afin de les informer de leurs droits et les accompagner dans leurs démarches.

Le décret du 27 juillet 2004 s'adresse aux victimes

d'actes de barbarie au cours de la deuxième guerre mondiale. Ils pourront ainsi recevoir une indemnisation. Si vous pensez correspondre au cas précédemment cité, ou quelqu'un de votre entourage, contactez l'association. Guy Ollivier 01 69 06 10 63 ou Christiane Bachy 01 60 63 69 14.



LES JOURS HEUREUX

Mme Caillette 01 64 52 17 84 Mme Cantrel 01 64 09 42 65

- La sortie spectacle du 28 février a été une réussite, tant par le spectacle que par le repas. Les danseuses et leurs tenues aux couleurs chatoyantes étaient somptueuses. Le chanteur avait une très belle voix et l'accordéoniste et ses airs anciens ont été très appréciés des cinq cents personnes présentes ce jour là. Ils nous ont fait danser une tarentelle endiablée ainsi que le petit pont. Nous avons passé un excellent après-midi et nous sommes rentrés relativement tôt, satisfaits de notre journée.
- Nous envisageons courant juin la visite d'un musée artisanal suivie d'un déjeuner spectacle. A bientôt donc !

ANCIENS COMBATTANTS

Maurice Caillette 01 64 52 17 84

- Nous avons débuté l'année 2008 par une réunion en assemblée générale tenue le 22 janvier en présence de quinze d'entre nous. Nous avons défini nos projets d'activités concernant ce nouvel exercice.
- Le 19 mars, cérémonie de la fin des hostilités en Algérie, suivie d'un vin d'honneur à la mairie.
- Pour l'avenir, commémoration de la fin de la deuxième guerre mondiale qui sera suivie du banquet traditionnel dont les modalités seront définies dans un prochain tract. Pour la suite, cérémonies habituelles de la libération et du 11 novembre et éventuellement une sortie touristique à définir.

LA PÉTANQUE

Joël Bonin 01 64 09 36 95

- Après l'arrêt des compétitions pendant les mois d'hiver, nous avons repris nos activités depuis le 29 mars avec une participation de 40 joueurs. Les concours amicaux de l'année 2008 auront lieu les samedis 24 mai, 28 juin, 26 juillet et 27 septembre. Le dimanche 31 août sera notre journée barbecue.

FOYER RURAL

- La traditionnelle course aux œufs s'est déroulée le lundi 24 dans le parc du château de Courtry mis à notre disposition par les copropriétaires de l'édifice. Cette manifestation, soutenue par le conseil municipal et en présence de Madame le Maire a connu un franc succès. Soixante enfants, accompagnés de leurs parents ont participé, malgré une météo pour le moins incertaine, en effet il neigeait la veille !



- La bourse de printemps : La salle était complète, trente exposants dans une ambiance sympathique et conviviale.
- Le spectacle de fin de saison aura lieu à la salle polyvalente le 7 juin. Tous les habitants de la commune sont invités à cette fête.
- Le 15 juin jour de la fête des pères, rencontre de véhicules anciens sur le mail de la Belle Allée. Venez nombreux admirer ces véhicules. Restauration assurée. Nous rappelons que sont considérés comme véhicules d'époque les engins à moteurs de plus de 25 ans.
- Nous rappelons à nos adhérents que les formulaires de réinscription seront bientôt à leur disposition.

USSC FOOTBALL *Thierry Misiri*

- Comme nous l'avons déjà écrit, le club fête cette année ses 30 années d'existence. Naturellement pour marquer l'événement notre association va organiser une rencontre pour rassembler les anciens, d'abord sur le terrain pour les plus valides, mais surtout autour du verre de l'amitié à l'issue du match. Cette manifestation aura lieu au stade le samedi 7 juin à 15 heures.
- D'un point de vue sportif pas de faits marquants au sein de notre association. Les joueurs des deux formations CDM et Anciens participent de manière assidue aux séances d'entraînement et aux ren-

contres dominicales. Les résultats obtenus par nos CDM sont encourageants. Avec un peu plus de maturité et de constance nul doute que ce groupe, encore jeune, pourra prétendre à la division supérieure.

Même si rien n'est encore décidé côté anciens, la moyenne d'âge élevée va obliger cette équipe à s'adapter la saison prochaine. Les acteurs font preuve d'application et de bonne volonté, mais il devient difficile de lutter sportivement contre des adversaires plus jeunes. Dans ce contexte difficile le groupe affiche cependant l'envie de bien terminer l'année par un classement honorable.

USSC TENNIS *J.C. Russo 01 64 52 18 99 J.C. Lagiewski 01 64 09 14 56 Béatrice Brunet 01 64 52 80 60*

- Pour la première année, en plus des cours du mercredi, nous avons créé des sessions de formations orientées « tournois » afin de préparer les jeunes à bien gérer leurs matchs. Bravo aux jeunes ainsi qu'à Pascale, leur professeur, présente à chacune des rencontres afin de les conseiller et de les encourager.
- Le beau temps arrive et nous préparons les terrains pour la saison d'été : démoissage du terrain principal qui devenait un peu glissant, réparation de la chaise d'arbitre, et remplacement des bancs qui étaient à bout de souffle malgré les bons soins de Christian.
- Enfin nous préparons une sortie à ROLAND GARROS pour les jeunes au mois de mai et une soirée de remise des "balles" de niveau pour les enfants. Ce sera également l'occasion pour tous les adhérents de se retrouver avant les grandes vacances.
- A bientôt, sur, ou autour de nos terrains.

GALERIE HORSCHAMP *Didier Letournel 01 64 09 11 91 www.galerie-horschamp.fr*

- Du 03 au 11 mai, la galerie propose une carte blanche à Alain Gillet pour son exposition : Brebis... L'idée de la carte blanche est l'occasion donnée à un photographe de présenter son travail l'espace de deux week-end. Cette carte blanche s'offrira à des photographes, des créateurs vidéo et des auteurs multimédia dont la démarche annonce un potentiel artistique. Le premier bénéficiaire de cette expérience est Alain Gillet qui, fidèle à son engagement rural, nous propose un regard sur le monde des brebis.



Alain Gillet - Brebis...



Henri Gaud - Trichromie

- Du 17 mai au 06 juillet Henri Gaud présentera ses images. Henri Gaud est né le 23 novembre 1955 à Melun. En 1978, il suit les cours de l'école Vaugirard. Depuis août 2005, il développe une recherche artistique et technique sur la trichromie directe, sur les traces de Ducos du Hauron, pour une couleur hors du carcan industriel.

L'ESCALE *Daniel Gérard 01 64 52 52 31*

- En bref, les dernières activités

Samedi 19 Janvier, sortie à Paris pour la comédie "Les Belles Soeurs" avec 38 participants.

Samedi 9 Février dans la salle polyvalente de Sivry, 11^{ème} soirée "Raclette/Tournoi de Tarot à 5" avec 46 convives et 21 joueurs de tarot.

Dimanche 24 Février, sortie à Paris pour le spectacle chorégraphique "Songes sur la Route de la Soie" avec 43 participants.

Samedi 5 Avril dans la salle polyvalente de Sivry, soirée dansante "ESCALE fête ses 25 ans" avec 52 convives "tehtonikés" par notre jeune DJ local.

Dimanche 6 Avril, sortie cinéma à "la Ferme des Jeux" de Vaux-le-Pénil pour "Bienvenue chez les Ch'tis" avec 40 spectateurs hilares.

Vendredi 11 Avril à Dammarie-les-Lys, sortie comédie "Chocolat piment" avec 41 participants.

Dimanche 13 Avril, "balade matinale/après-midi Bowling" à Provins avec 24 participants.

- Bravo à nos pongistes :

Qualification pour les Nationaux UFOLEP de Philippe GERARD en sénior et de Daniel GERARD en vétéran 2, mais surtout pour la 1^{ère} fois qualification de jeunes : Thibault DA COSTA en minime ; Thomas PHELIPEAU en benjamin ; Mylène DESCLOITRE en cadette.

- Prochaines manifestations :

Week-end "découverte" en Normandie (Rouen – Dieppe et les plages environnantes du Pays de Caux) les 7 et 8 Juin.

Tournoi annuel de "tennis de table" le vendredi 13 Juin, ouvert à tous les habitants de Sivry Courtry.

JEANNE *Nadine Cafiaux 01 60 68 31 20 Sandrine Juvet 01 64 38 90 19*

- Nous remercions la municipalité d'avoir mis à notre disposition l'église de Sivry pour le concert des maîtres chanteurs du 14 mars 2008, dont la prestation a été appréciée de tous. Grâce à de généreux donateurs, nous avons pu remettre à la maman de Steven un chèque de 230 €. Nous avons été envahis de bouchons que nous avons déposés le soir même au centre technique de Livry-sur-Seine. Merci à la chorale et au public d'être venu si nombreux pour soutenir Steven.

- Plus d'une centaine de personnes étaient au rendez-vous de notre soirée annuelle, le 12 avril. Chacun a pu "donner de la voix" dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Cette manifestation était organisée au profit de Steven et tous les bénéfices lui seront reversés. Ce petit bonhomme qui était présent avec sa famille s'est révélé être un fan de Christophe Maé !

Cette soirée fut une vraie réussite et nous remercions toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à son bon déroulement.



- Pour Steven, restons mobilisés en collectant le maximum de bouchons plastiques.

CANDI' OSER Alexandra Kurtyka 01 60 59 06 78 06 67 06 04 13 www.candioser.com

- Janvier 2008. Jean-Claude Flé, président du Comité Départemental Olympique et Sportif de Seine-et-Marne, touché par le combat que mène l'association nous ouvre les pages de l'inf'olympique en faisant paraître un article sur Candi'Oser.
- Février 2008. Le docteur Pascaline de Dreuzy, pédiatre coordinateur de l'équipe mobile de l'unité de soins intensifs de l'hôpital Necker Enfants Malades ressollicite l'association (nous avons l'année dernière financé la campagne d'information sur la prise en charge de la douleur de l'enfant) pour mettre en place dans différents services et consultations un "nounours d'évaluation de la douleur de l'enfant". Ces nounours auront pour but de permettre aux enfants de montrer l'endroit où ils ont mal et de réduire leurs angoisses associées à l'effet "blouse blanche" ressenti par les enfants, particulièrement en milieu hospitalier. Nous tenons à remercier madame Burda pour la confection des nounours à l'effigie de Candi'Oser.
- Mars 2008. Vous étiez encore très nombreux à notre super loto du samedi 1er mars. Encore merci à tous les participants et aux entreprises pour leur générosité.
- Avril 2008. Notre parrain, le chanteur Morgan Royer, invite Candi'Oser à son concert au Canotier à Paris où il dédie une de ses nouvelles chansons à la cause de l'association.
- 31 mai 2008. Super loto spécial vacances à la salle polyvalente, n'oubliez pas de réserver si vous voulez avoir une place ! Ouverture des portes à 19h00.
- 21 juin 2008 . A confirmer. Fête de la musique à la Belle-Allée. Restauration sur place, stand dédicaces... Le déroulement de cette soirée vous sera distribué prochainement dans vos boîtes aux lettres.



ECOLE SAINTE MARIE



Cette année, les élèves de nos deux écoles ont été réunis afin d'assister au spectacle "Paillasse l'épouvantail". "Armand le géant est un égoïste. Pour être sûr qu'en son absence, pas un oiseau n'entrera dans son jardin, il a fabriqué un épouvantail qu'il a appelé Paillasse. Mais bien vite, tous les oiseaux du voisinage ont apprivoisé Paillasse qui est devenu leur ami..." L'histoire nous permettra de poursuivre nos activités en lien avec l'éco-citoyenneté mais aussi les notions de partage, de vie, d'échanges, etc...
 Puissent nos deux écoles reconduire cette expérience à la rentrée prochaine !

SORTIE JEUNES

Cette année, c'est au bowling que nous nous sommes rendus pour la "sortie jeunes" traditionnelle. Encore une fois, nous n'en doutions pas, cette journée s'est déroulée dans une excellente ambiance. Certains découvraient le bowling et le billard américain pendant que les plus expérimentés accumulaient les points avec une grande assurance.

A l'année prochaine !



Pendant notre campagne électorale nous avons fait la promesse de ne pas accentuer la pression fiscale. Nous tenons cet engagement, cette année vos impôts locaux ne devraient évoluer qu'en raison de l'accroissement des bases. Malgré cela vous constaterez que les taux de la commune ont changé, ils ont augmenté, en contrepartie vous remarquerez que les taux de la communauté de communes ont diminué. Cela s'explique. Auparavant c'est la communauté de communes qui avait en charge l'entretien de la voirie, aujourd'hui cette compétence revient aux communes, ce sera donc à nous de payer cet entretien et c'est pour cela qu'une plus grosse partie de vos impôts locaux reviendra à la commune.

Voici un exemple pour une maison individuelle à Courtry. Les bases sont celles de 2007.

Ancien taux Taxe Foncière		
Commune	20,05 %	416,00 euros (base 2 074,00 euros)
Communauté de com.	5,15 %	107,00 euros
Ancien taux Taxe d'Habitation		
Commune	5,26 %	136,00 euros (base 2 577,00 euros)
Communauté de com.	2,48 %	64,00 euros
Total anciens taux		723,00 euros
Nouveaux taux taxe foncière		
Commune	21,20 %	440,00 euros (base 2 074,00 euros)
Communauté de com.	3,98 %	82,00 euros
Nouveau taux Taxe d'habitation		
Commune	5,59 %	144,00 euros (base 2 577,00 euros)
Communauté de com.	1,92 %	49,00 euros
Total nouveaux taux		715,00 euros

IL Y A 100 ANS

12 janvier 1902

L'école privée, de nos jours école sainte Marie, rue de l'église, a été dirigée par les soeurs de saint Vincent de Paul.

M. le Maire donne connaissance d'une lettre de M. le Préfet demandant l'avis du Conseil municipal sur la demande d'autorisation d'enseigner présentée par les soeurs de St. Vincent de Paul de Sivry.

Le Conseil, après en avoir délibéré,

Emet un avis favorable à la présente demande.

En outre le Conseil émet le vœu que l'école libre des soeurs de St. Vincent de Paul soit soumise aux mêmes lois et règlements que les écoles laïques et au même contrôle de M. les Inspecteurs de l'enseignement.